|  |
| --- |
| **FORMATION CONTINUE DES CONSEILLERS ET DES MANAGERS DE CAREER CENTER****FICHE ANALYSER UN CONTRAT DE TRAVAIL** |
| **Nom de l’atelier : 35 – INITIATION AU CODE DU TRAVAIL MAROCAIN** |

**Consigne :**

1. Qualiﬁer le contrat présenté ci-dessus.

2. Quelle est la durée de la période d’essai prévue ? Expliquer quel est son rôle?

3. Quel est le motif de recours prévu dans le contrat ? Citez deux autres motifs de recours que vous connaissez ?

**Contrat de travail**

Entre les soussignés :

Les Délices de Saturnin, SA, domiciliée 8 rue de Nakhil, Tanger, représentée par Mme Sara Abbassi, agissant en qualité de Directrice des Ressources Humaines.

Ci-après dénommée la Société, d’une part,

Et :

Farid, domicilié au 14, rue de Mali, Casablanca, d’autre part,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

La société engage Bakkali Farid par contrat de travail à durée déterminée à compter du 1er juin 2016 en qualité d’agent de production.

Il est rappelé que, lors de son entrée dans l’entreprise, M Bakkali Farid a reçu un exemplaire du règlement intérieur dont il a pris connaissance et dont il s’engage à respecter les conditions. Le salarié est soumis aux mêmes dispositions conventionnelles et légales que l’ensemble des salariés et bénéﬁcie, à ce titre, des mêmes droits et usages en vigueur.

**ARTICLE 1 – MOTIF**

Ce contrat est conclu en raison de l’accroissement temporaire d’activité résultant d’une commande exceptionnelle.

**ARTICLE 2 - DURÉE - RENOUVELLEMENT**

Bakkali Farid est engagé du 1er juin au 30 novembre inclus. À l’échéance du terme, le contrat pourra être éventuellement renouvelé.

**ARTICLE 3 - FONCTIONS […]**

**ARTICLE 4 - RÉMUNÉRATION**

En contrepartie de ses services, M. Bakkali Farid percevra une rémunération mensuelle brute de 7517 dirhams pour l’horaire de travail collectif à temps plein de 44 heures hebdomadaires, effectuées selon les dispositions en vigueur dans l’entreprise

À la ﬁn du contrat, Bakkali Farid percevra une indemnité liée à l’exécution du contrat de travail en application des dispositions légales en vigueur.

**ARTICLE 5 - LIEU DE TRAVAIL**

Le lieu de travail de M. Bakkali Farid sera situé 8 Nakhil, Tanger. […]

Fait en double exemplaire à Tanger, le 17 mai 2017

*(Signature légalisées des parties précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Signature du salarié Signature de l’employeur